L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 30 JANVIER 1898.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RARE OCCASION DE FAIRE UN PLACEMENT PERMANENT ET LUCRATIF.

UN DES COINS D'AFFAIRES LES MIEUX ETABLIS DANS LE Sixième District.

Aussi les Meubles et Mobiliers.

A L'ENCAN,

JEUDI 24 FEVRIER 1898.

Dans l'Affaire de la succession de Hermann Rolle.

No 54,278—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 18 janvier 1898, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile District, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet N° 235, borné par les rues Magazine, Bordeaux, Camp et Valence, et désigné sur le No 12 sur un plan fait par C. A. Hedin, ayant en date du 7 avril 1851, ancien encanteur, et mesurant trente pieds à la rue Magazine sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles; le dit lot forme l'encoignure des rues Magasins et Bordeaux et est vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898, au taux de $25.00 par mois.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1898 en sus du prix d'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente par devant G. G Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MOBILIER.

Un certain lot de meubles de maison d'après inventaire 1 sera vendu le même jour à 3 heures P. M. sur les lieux rue Magasins à l'encoignure de la rue Bordeaux.

Conditions—comptant sur les lieux.

janv 23 30—feb 6, 13, 20, 24.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Excellent Placement

Joli, Commode et Confortable COTTAGE DOUBLE,

Nos 415 et 417 rue Derbigny, près Conti.

Succession de Nicholas Stumpf.

No 3 116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Common—Le MARDI, 8 février 1898, à la Bourse des Encanteurs Numéro 629 rue Commune près Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Rogers, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siéant en lieu de l'Hon George H. Lizardi, juge de la dite Cour Division E, étant absent en date du 31 décembre 1897, in re et pour la succession de Nicolas Stumpf (No 53,116 du dossier de la dite Cour) il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Conti et St Louis, désigné par le No 2 dudit ilet sur un plan de Louis Pille en date du 1er avril 1841 et mesurant 26 pieds 8 pouces et 9 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur entre lignes parallèles de 148 pieds mesure anglaise.

Ainsi (et ensemble avec les ci-dessus) la portion du fond du lot No 3 se joignant au lot No 2 dans le fond et mesurant 26 pieds, 6 pouces et 3 lignes de profondeur dans le fond du Lot No 3 sur une profondeur entre lignes parallèles de 148 pieds formant un L au lot No 2.

Les améliorations consistent en un joli, confortable et désirable cottage double, bien situé, connu par les Nos 415 et 417 rue Derbigny, localité excessivement attrayante et à égalité des marchés, églises, etc. Un placement rémunératif et permanent.

Conditions—Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un crédit de deux ans avec les clauses usuelles de sécurité, portant intérêt au taux de 8 0/0 à partir de la date jusqu'au paiement. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo Dearing, notaire. L'acquéreur assumant le paiement de son enchère les taxes de ville et taxes de l'année 1897. Un dépôt de 10 0/0 pour cent au moment de l'adjudication.

janv—8 9 16 23 30 fév 8

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE DE VALEUR DANS LE SECOND DISTRICT

(Nouveau No 613 [ancien No 37] rue St Philippe entre les rues Chartres et Royale.

Succession Vincenzo ou Charles Pietzo ou Pizzo et son épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—MERCREDI 2 mars 1898, à midi, sera vendu aux enchères publiques à la Bourse de l'Encan de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et Charles, en vertu de et conformément à l'ordre de l'Hon H. N. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1898, pour en vente de ladite succession les propriétés ci-dessous à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe et Royale, mesurant environ 26 pieds de front sur une profondeur de 120 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue St Philippe, 36 pieds de face à la rue St Philippe et 80 pieds de profondeur, connu par le No municipal 613 (ancien 37) rue St Philippe.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un et deux ans, portant intérêt au taux de 8 0/0 à partir de la date jusqu'au paiement, avec hypothèque spéciale sur la propriété, honoraires d'avocat en cas de procès, et primes d'assurances, l'acquéreur devant payer les taxes pour 1898, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente par devant Fé ix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

janv—26—fév 2 9 16 23—mars 2

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD — CENTRAL VALLEY ROUTE

26 1/4 Heures à Chicago.

22 1/2 Heures à Louisville.

22 1/4 Heures à St-Louis.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 1er MARS.

Propriété de choix dans le Troisième District, 5me Ward.

Succession de Veuve Jean Campagnolle.

Maisons doubles et simples et neuf (9) lots de terre.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur. Bureau No. 629 rue Commune, le MARDI, 1er mars 1898, à midi, à la bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre issu et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, lequel dit ordre porte la date du 21 janvier 1898, dans l'affaire intitulée succession de veuve Jean Campagnolle, No 54,715 du dossier de la susdite cour, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Maison simple, No 1024 rue Marigny.** Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées Marigny, Rempart et St Claude, sur un plan fait par A. Gastaing, et mesurant en mesure américaine, (32) trente deux pieds de face à la rue Marigny sur (107) cent sept pieds (8) huit pouces et (4) quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois, contenant vestibule et quatre chambres, hangar, deux citernes et étable, entrée de voiture sur le côté du lot, trottoir en briques; seulement à un demi ilet du dépôt du chemin de fer Shell Beach; ligne double de chars, etc., etc.

2° **La maison double Nos 2201 et 2203 rue St-Claude.** Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district, dans l'ilet borné par l'avenue St Claude Mandeville, Marais et Espagne, désigné par le No 2; le dit lot formant l'encoignure de l'avenue St-Claude et de la rue Mandeville et mesure (30) trente pieds (6) pouces et (6) six lignes de face à l'avenue St-Claude, sur (90) quatre-vingt dix pieds (7) sept pouces et (2) deux lignes de profondeur et de face à la rue Mandeville.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un joli cottage double en bois, ardoisé, ayant quatre chambres, hangars, citerne, etc., de chaque côté, cour et trottoirs pavés. La bâtisse a une façade moderne et est bien et substantiellement bâtie et forme l'encoignure de l'avenue St-Claude et de la rue Mandeville.

3° (9) **Neuf lots de terre,** situés dans le même district, désignés par les numéros 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 9 et 10 et l'ilet N° 917, ancien numéro (96) borne par les rues Espagne, Célestine et Joséphine, et l'avenue St Roch (anciennement rue Washington) lesquels dits lots mesurant chacun (32) Trente-deux pieds de face à la rue Espagne (32) trente deux pieds de face à la Place Indépendence par (138) cent trente huit pieds, (6) six pouces de profondeur, lot No 10 formant l'encoignure des rues Célestine et Espagne.

Termes et conditions — Pour les propriétés, premièrement et deuxièmement décrites, la moitié ou plus, on le tout comptant la balance à un on deux ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèques et liens du vendeur et clauses usuelles de sécurité, et pour la propriété troisièmement décrite les termes sont comptants. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1898 en plus et au delà de leurs enchères et feront un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

29 jan—29 30—fev—6 13 20 27 28 mars—1

PAR ALFRED C GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

The Orleans Sugar Plantation, DANS LA PAROISSE D'ORLEANS.

A peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans sur la rive droite du fleuve Mississipi.

A L'ENCAN—A CREDIT.

Dans l'affaire de John Flathers vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D — No 38,869.

PAR ALFRED C GREEN, Encanteur, — Bureau No 828 rue Commune. —JEUDI 24 février 1898, à midi, à la Bourse de propriétés foncières, Nos 629 et 631 rue Commune de la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté et signé dans l'affaire ci dessus le 21 janvier 1898, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain morceau de terre** en plantation sucrière, situé dans cette paroisse, à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, mesurant environ 18 arpents de face audit fleuve sur environ 40 arpents de profondeur, le tout plus ou moins, borné sur la ligne supérieure par la propriété de Fazende, et sur la ligne du bas par la propriété de C. Lacoste.

2° **Un certain morceau de terre** situé à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi et en cette paroisse mesurant environ 5 arpents de face audit fleuve sur environ 40 arpents de profondeur, le tout plus ou moins, borné sur la ligne du bas par la propriété anciennement appartenant à M. Fazende et sur l'autre ligne par la propriété de feu G. Bouligny.

3° **Deux lots de terre** se touchant et situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à peu près à 5 milles de la ville de la ville de la Nouvelle-Orléans. Les dits lots sont numérotés de 1 à 7 sur un plan fait par Giroux et Castaing, le 17 février 1851 et déposé avec Théo Gayol, notaire, numéroté 213; le lot No 1 mesurant environ 285 pieds de face au fleuve Mississipi sur environ 40 arpents de profondeur.

Le lot No 2 mesure environ 295 pieds de face au dit fleuve sur environ 40 arpents de profondeur. Les lots Nos 3 à 7 inclusivement mesurent chacun environ 154 pieds de face au dit fleuve, sur environ 40 arpents de profondeur, au pied anglais, toutes mesures plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, excepté la portion supérieure du lot No 1, mesurant 90 pieds de face au dit fleuve, sur une profondeur de 40 arpents, borné sur le côté supérieur par les terres appartenant aux héritiers de C. Lacoste, et sur le côté du bas par la portion qui reste du lot No 1.

4° **Un certain morceau de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 4 milles au bas de cet ville, mesurant environs 2 1/2 arpents de face au dit fleuve Mississippi sur environs 40 arpents de profondeur, le tout plus ou moins borné sur la ligne supérieure par la propriété A. B. C. Lacoste et sur le côté inférieur par la propriété anciennement appartenant au dit insolvable.

5° **Deux certains morceaux de terre** situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à peu près 6 milles au bas de cette ville et touchant dans le fond à la plantation du dit insolvable. Etant la section fractionnelle des Nos 22 et 25 dans le Township No 14, range sud No 25 Est, District Sud-Est de la Louisiane, ouest du fleuve Mississipi et contenant environ une superficie de 32 20/100 acres ou environs 8 1/4 arpents plus ou moins. Avec toutes les bâtisses et améliorations sur la susdite propriété décrite. Le tout sera plus amplement décrit par référence aux procédures dans l'affaire No 34,160 et l'inventaire déposé dans l'affaire qui sera offert comme référence dans cette affaire. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

La propriété ci-dessus décrite peut être vendue séparément ou en bloc, comme il sera décidé le jour de la vente.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la portion à crédit s'il y en a, à 12 mois de crédit, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, avec les clauses usuelles de garanties; le paiement différent doit être garanti par hypothèque spéciale. Les taxes de l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jas McConnell Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JNO. H. O'CONNOR, Syndic.

Bureau 828 rue Commune.

23 jan—23 30—fév 6 13 20 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Connaisseurs.

Beaux meubles, piano, argenterie et bijouterie antique. Aussi trois volumes de valeur de "Indian Tribes of North America, (Les Tribus Indiennes de l'Amérique du Nord), avec rares autographes.

In re John M. Melbourne et als vs Henry C. Melbourne et als. No 54,068 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MERCREDI 9 février 1898, à 11 heures A. M., conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 4 octobre 1897, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu sur les lieux, No 1636 avenue Jackson, encoignure Carondelet, les objets suivants, à savoir—

Un assortiment complet de meubles rares et de valeur comprenant pianos, miroirs, tables en marbre, chaises, rideaux de dentelle peintures à l'huile, tapis, bric à brac, livres et bibliothèque, verres taillés, vaisselle et verrerie, baignoire en marbre, stove, lits et literie, etc., belle et antique argenterie et bijouterie, consistant en montres et chaines, broches bagues en diamant, etc.

Le tout d'après l'inventaire enregistré.

23 janv—23 30—fév 6 7 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX JOLIS COTTAGES,

No 1216 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

No 1225 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

Seulement à un ilet de l'avenue Esplanade, près des Eglises, Ecoles, Marchés, Cars, etc., dans un joli voisinage et s'améliorant journellement.

La rue Kerlerec est pavée en briques vitrifiées et le pavage est payé.

Aug. Cabire et al vs Gaston Cabire et al.

No 55,199—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 janvier 1898 et signé le 14 janvier 1898 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 382, borné par les rues Kerlerec, Columbus, St Claude et Marais, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le numéro municipal 1225 rue Kerlerec.

Les améliorations consistent en un joli cottage ayant corridor de côté, galerie, 4 grandes chambres, 1 cabinet, 1 office; une bâtisse à un étage attenant ayant 2 chambres, cuve, waterwork, puits; une bâtisse dans le fond avec 2 chambres, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, St Claude, Marais et l'avenue Esplanade; le dit lot conformément à un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 1er novembre 1897, commence à une distance de 118 pieds 10 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec, 112 pieds 1 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No 16 vers la rue Marais, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, 6 4 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors ouvrant 6 pouces et 4 lignes sur une ligne courant un angle droit vers la rue St-Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 1216 rue Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec mansarde, ayant corridor de côté galerie, 4 chambres, 2 cabinets dans le corps de logis, cuisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fond, water-works, cuve, lieux d'aisance etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de garantie; les acquéreurs auront à assumer les taxes de 1898 en sus du prix de leur adjudication et un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 janv—15 16 19 26—fév 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District, Avantageusement située, Nos 818 et 820 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Près de la cathédrale St-Louis, du Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de marche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de chars électriques à un ilet.

John M. Meilleur et al vs Emma L. Thorpe et als.

No 55,233—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, le 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 7 janvier 1898 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, situé sur le côté est de la rue NEUVE-LOUISIANE, entre les rues DUMAINE et STE-ANNE, ilet borné par la rue CHARTRES, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue ROYALE sur 127 pieds 10 pouces et 5/8 de profondeur; entre lignes parallèles, borné au-dessous par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la Veuve Gunod et au-dessous par la propriété autrefois appartenant à F. Grima, ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant six chambres, bâtisse au fond avec trois chambres, citerne, hydrant, latrines, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0/0 par an sur les paiements différés devant être représentés par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897, et devant faire un dépôt de 10 0/0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur

12 jan—12 13 19 26—fév 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

L'élégant Cottage Moderne comme Résidence, No 4832 rue Colisée, encoignure Lyon,

La Confortable Résidence à un étage, No 4820 rue Colisée, et

Trois splendides lots pour bâtir, Rue Colisée, entre Bordeaux et Lyon.

SUCCESSION DE WM M. ABBOTT.

No 55,018—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, — Encanteur — Bureau No 832 rue Carondelet le MARDI, 1er mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans daté le 20 janvier 1898, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° L'élégant cottage-résidence moderne nouvellement construit en bois couvert en ardoises, No 4836 rue Colisée encoignure Lyon, construit retiré du trottoir et entoure d'un joli grillage, allées en shillinger, etc., contenant galerie devant, vestibule, salon, salle à manger octogone, cuisine, office, chambre à coucher, hangar, citerne, etc. La propriété est plus minutieusement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec bâtisse, etc., située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon, formant l'encoignure des rues Colisée et Lyon, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Colisée par 127 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Lyon, et est composé du tout du lot original 18 et 27 pieds 6 pouces, section en croix du lot original No 12.

Cette élégante petite habitation est strictement de première condition et les environs sont choisis étant à proximité des écoles, marchés, et toutes les lignes de chars électriques du haut de la ville.

2° Le superbe site à bâtir, comprenant deux lots de terre plus amplement décrite comme suit à savoir:—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses etc. dans le sixième district dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon laquelle portion de terre est composée du tout des lots originaux 14, 15 et 27 pieds 6 pouces chacun de la section en croix du lot No 12 et mesure 60 pieds de face à la rue Colisée sur 127 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une résidence de choix en bois à un étage, No 4820 rue Colisée, retirée de la rue, ayant galerie de façade, 6 chambres, hangar, cuve, etc. La propriété est amplement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses, etc., dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La dite portion de terre est composée du tout des lots originaux Nos 16 et 17 et 27 pieds 6 pouces chacun sur la section en croix du lot No 12, et mesurant 60 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Les terrains sont agréables et le voisinage est très désirable.

4° Le lot de choix pour bâtir sur la rue Colisée qui touche la propriété ci-dessus décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations, etc., dans le Sixième District, dans l'ilet No 294 borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La portion de terre est composée par le tout du lot original No 18 et 27 pieds 6 pouces sur la section de croix du lot No 23 et mesurant 30 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les propriétés premièrement, secondement et troisièmement ci-dessus décrites ont été acquises comme les six lots originaux ci-dessus décrites Nos 12, 13, 14, 15, 16 et 17, par le décédé William M. Abbott par achat du Eureka Homestead Society pardevant M. T. Ducros, notaire, le 7 mai 1894 enregistré au bureau de transfert, livre 151, folio 418 et la propriété quatrièmement décrite a été acquise par le défunt William M. Abbott par achat de Frank M. Normam et al, par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 5 juillet 1890, enregistré dans le bureau des transcrits, livre 135, folio 113.

Conditions—Comptant et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en plus du prix de l'adjudication de faire un dépôt de 10 pour cent pour l'enchère.

Acte de vente par devant B. T. Walshe, Jr, notaire aux frais des acquéreurs.

23 jan—23 30—fév 6 13 20 27 à date.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, encoignure de la rue Claiborne—A l'Encan.

Succession de James Hylund et épouse

No 51,480 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T.C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 10 janvier 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième Quatrième, Willow et Claiborne désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. T. Young en date du 1er février 1869, déposé pour référence comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et aussi désigné par les mêmes numéros, sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles Lot No 1 formant l'encoignure des rues Troisième et Claiborne. Les Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurement actuel étant à peu près 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres, cuisine hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.

Conditions de la vente—Le tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement qui s'y trouvent à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

23 jan—23 30—fév 6 13 20 24

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons etc.

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des cables du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix: broché 30 cents; relié, 50 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet—LUNDI, 7 février 1898, à 10 heures A. M., il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre en date du 12 janvier 1898, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Joseph Fernandez, No 52,119, sur les lieux No 4229 avenue St-Charles, entre les rues Berlin et Milan:

Un lot de meubles, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

26 janv—26 27—fév 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Seuls et Doubles et Lots à Batir

Dans une bonne Localité du Second District.

Succession de Jules Bauduc et de son épouse.

No 54,532 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 21 janvier 1898 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division "A", dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrite, à savoir—

1° Le joli cottage double en bois à un étage avec mansarde, No 2539 rue Ste-Anne, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Roche blave et Dorgenois, retiré de la rue, contenant trois chambres d'un côté et quatre chambres de l'autre côté, citernes, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par le No 133 de l'ilet No 7 sur un plan de C. de Armas, en date du 17 avril 1875, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, mesurant, en mesure américaine 25 pieds 9 pouces et 7/11 lignes de face sur la rue Ste-Anne sur une profondeur de 132 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 134, vers la rue Roche blave et 132 pieds 7 pouces et 4 1/2 lignes vers la rue Dorgenois le séparant du lot No 132. Loyer au taux de $168 par an. Beau voisinage, près des lignes des chars et du placement payant.

2° Le cottage en bois confortable et seul à un étage, No 1206 rue Broad, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Hôpital et Quartier, contenant six chambres, citernes etc. Le lot de terre est désigné par la lettre C sur un plan par L. H. Pilié, voyer, en date du 28 juillet 1874 et mesure 23 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Voisinage gai et s'améliorant.

3° Un certain lot de terre à bâtir, y touchant, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Hôpital et Quartier, désigné par la lettre D sur le dit plan par Pilié et mesurant 23 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Deux lots de terre à bâtir dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Dumaine, Dorgenois et Broad, désignés par les lettres A et B, sur un devis d'arpentage par L. G. de l'Isle, voyer, daté le 21 janvier 1898, mesurant chacun, conformément audit plan, 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lesdits lots se touchent et le lot A forme l'encoignure des rues St-Philippe et Dorgenois.

5° Le cottage en bois à un étage, touchant à la susdite propriété, quatrièmement décrite sur la rue St Philippe, contenant quatre chambres, hangar citerne etc. Le lot de terre est désigné par la lettre C sur le dit plan par Pilié et mesurant 23 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6° Un certain lot de terre à bâtir, touchant au susdit lot "C" désigné par la lettre "D" sur ledit plan par Del Isle, mesurant conformément 32 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue St Philippe par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots ci-dessus, quatrièmement, cinquièmement et sixièmement décrits se touchent et sont situés dans le même district et ilet. La rue St-Philippe est pavée à proximité de plusieurs lignes de chars, entourés sur les trottoirs de magnifiques arbres. Voisinage beaucoup amélioré.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un ou en un et deux ans de crédit le tout au gré des acquéreurs pour des billets spécialement garantis par hypothèque et liens du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant M. Gernon, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

janv 23 26 30—fév 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Lots de Terre bien Remblayés,

SUR LA RUE WATER.

Entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Succession de Joseph Bitter.

No 43,026—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 10 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 531 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 5 Janv. 1898, par l'honorable Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Les trois lots à bâtir bien